

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 45 (1948)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

SOMMAIRE. — A MM. les caissiers de sections. — Avis administratifs. — Conseils aux débutants, *M. Soavi*. — Echos de partout, *P. Zimmermann*. — Concours de ruchers 1948 (suite et fin), *Ch. Thiébaud*. — Les travaux du Liebefeld (suite et fin), *W. Fyg*. — Comment voient nos abeilles, *Henri Bossong*. — Les abeilles entendent. — L'éristale tenace ou gluante, *Robert Rüegger*. — Sur le marquage des reines, *Marcel Girardin*. — A propos de la peinture des ruches, *Jean Hurpin*. — A la mémoire du « père Baldens ». — Heureuse surprise, *Ch. Fleury*. — Les gâités du rucher, par *Nini*. — Un fléau menace nos butineuses, *J. Wolf*. — Le cours d'insémination artificielle à Digne. — Festa ticinese di apicoltura. — Nécrologie : Louis Dévaud. — Nouvelles des sections.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

A MM. les caissiers des sections

Dans le *Bulletin* de septembre, nous avons demandé pour chaque section, les nom, prénom et adresse des membres du comité. Hélas ! nous n'avons reçu que 4 réponses. Aussi, l'adresse de nombreux caissiers des sections nous étant inconnue, nous avons expédié à leur intention, les formulaires pour l'établissement des listes des membres à leur président.

Chers collègues caissiers, nous vous demanderons dès cette année, un petit changement dans l'établissement des listes des « radiés », ceci pour faciliter l'expédition des *Bulletin*, dès janvier déjà.

Chaque année, un certain nombre de sociétaires laissent revenir « impayé » le remboursement que vous leur envoyez. Relancés par la suite, plusieurs d'entre eux rentrent dans la section au début ou au cours de l'année, mais ayant été inscrits dans la liste des « radiés », leur adresse a été supprimée dans le fichier de l'expéditeur et nous devons tenir en réserve des bulletins à leur intention.

D'autres membres figurent aussi dans vos listes de « radiés », mais pour d'autres causes (décès, démission, départ, etc.). Ces anciens sociétaires qui ne rentreront plus au bercail, peuvent être radiés définitivement de vos rôles.

Il y a donc deux catégories de membres figurant actuellement dans les listes de radiés : 1° ceux qui sont effectivement radiés et 2° ceux qui sont « en suspens ».

Nous aimerions recevoir, pour faciliter le travail de révision des 6600 adresses (travail qui doit s'effectuer entre le 10 décembre, si toutes les listes sont rentrées à cette date et le 1er janvier) et en *trois exemplaires* (pour 1° l'imprimeur, 2° caissier-administrateur, 3° bibliothécaire) :

- a) liste des membres effectifs de la section au 10 décembre ;
- b) liste des membres radiés en 1948 (décès, démissions, départs dans le rayon d'une autre section, etc.) ;
- c) liste des membres ayant quitté la section en 1948, mais susceptibles de redevenir sociétaires au cours de 1949 (remboursement impayés, indécis, etc.).

Nous nous excusons de vous demander ce petit surcroît de besogne, mais vous seuls pouvez faire ce tri parmi vos sociétaires défaillants. Nous espérons ainsi économiser pour les tirages de janvier et février quelques centaines de bulletins.

Nous avons toujours en stock des insignes de la Romande au prix de fr. 1.70 pièce, ainsi que des diplômes d'honneur pour les membres méritants des sections, à fr. 1.50.

Le caissier central.

Avis administratifs

Cotisations 1949

Comme chaque année, novembre nous ramène la perception des cotisations pour nos chères sociétés d'apiculture. Bien que tout renchérisse, que les obligations des sociétés deviennent de plus en plus nombreuses, la cotisation à la Romande pour 1949 reste la même que celle de 1948, assurances comprises. Les statuts prévoient que les caissiers des sections adressent au caissier central les listes des membres jusqu'au 10 décembre au plus tard. Ces listes sont nécessaires pour l'expédition du *Bulletin* en janvier. Il faut donc que les cotisations soient encaissées en novembre pour permettre aux trésoriers d'être prêts à temps ; aussi, comprendrez-vous, chers collègues apiculteurs, que nous vous rappelions dès maintenant, cette petite obligation. Envoyez donc, sans plus tarder, votre versement au compte de chèques de votre section, si non, réservez bon accueil au remboursement que vous enverra votre caissier. Vous faciliterez ainsi la tâche de chacun. Merci.

Aux abonnés isolés, suisses et étrangers

Le prix des abonnements à notre *Bulletin* restent inchangés pour l'année 1949. Nos fidèles abonnés peuvent verser sans frais le montant du nouvel abonnement à notre compte de chèques postaux : Lausanne II 1480, en mentionnant au dos du talon leur adresse complète. Merci à tous les abonnés qui utiliseront ce mode de paiement et nous faciliteront ainsi l'expédition du numéro de janvier 1949.

Le caissier-administrateur.



Conseils aux débutants pour novembre

Nous approchons à grands pas de l'hiver. Depuis quelques jours, les brouillards matinaux, la température plus fraîche, nous disent que l'arrière automne est là. Tout dans la nature se prépare pour le grand sommeil. Profitant d'un temps magnifique, vendangeurs et vendangeuses animent nos coteaux, tandis que les agriculteurs s'encouragent à rentrer les dernières récoltes, à faire les ultimes semailles. D'un jour à l'autre, le gel peut venir la neige faire son apparition.

Septembre et octobre ont été éminemment favorables aux retardataires. Le temps chaud, des journées ensoleillées ont permis à leurs avettes d'emmagasiner en bonne place ces provisions données tardivement, de les operculer et, dans quelques ruches, la reine, trompée par ces apports, a même repris sa ponte. Attention, cependant, mon cher débutant, ce qui a réussi cette année peut conduire à la catastrophe l'an prochain ; prenez pour règle de compléter les provisions pour le 15 septembre et vous ne serez jamais à la merci d'un automne qui peut être désastreux.

Le temps plus frais de novembre nous permet de rouvrir les entrées dans toute leur largeur, en conservant cependant 6 à 7 mm. en hauteur. Si ce n'était la peur des rongeurs, nous ouvririons tout grands ces trous de vol et nos abeilles ne s'en porteraient que mieux. Les colonies ont, pendant leur repos hivernal, besoin d'un air pur, exempt d'humidité. C'est cette dernière, plus que le froid, qui est à redouter dans nos ruches, généralement très mal comprises quant à leur aération. Pendant les grands froids, nous chauffons davantage nos demeures, nos colonies, abondamment approvisionnées, sauront, elles aussi, se défendre contre ce froid au moyen des calories que nous avons mises à leur disposition (les provisions) ; mais elles seront impuissantes et ne pourront réagir d'aucune manière contre une mauvaise aération. Inclignons aussi

fortement en avant nos ruches afin de faciliter l'écoulement des eaux de condensation.

Nos abeilles, bien pourvues, ne demandent dès maintenant, que du repos et de la tranquillité. Ce ne sera cependant pas une raison pour délaisser complètement le rucher. De temps à autre, une visite est nécessaire pour s'assurer que tout y est normal, que les trous de vol ne sont pas obstrués, que souris et oiseaux ne dérangent pas nos bestioles. Et puis, n'est-ce pas un dû que cette petite visite à celles qui nous ont procuré tant de satisfaction, de plaisirs tout au cours de l'année et nous laissent plein d'espoir en la saison prochaine.

S'il n'y a plus de travail à l'intérieur des ruches, s'il vous faut maîtriser votre curiosité et attendre jusqu'au retour des beaux jours pour oser remettre le nez dans ce sanctuaire où toute intrusion pendant l'hiver peut avoir des conséquences fâcheuses, à l'extérieur et à l'atelier, il y a de quoi occuper vos loisirs.

Novembre est le moment qui convient le mieux aux déplacements des ruches sur de très faibles distances, aux changements d'orientation. Il faut cependant prendre la précaution de faire ces transports sans heurts, afin de ne pas désagréger le groupe, car les abeilles qui tomberaient sur le plateau risqueraient, s'il fait froid, de ne pouvoir remonter sur les cadres et seraient vouées à la mort. C'est à cette époque que l'aménagement des bases est le plus aisé ; plus d'abeilles qui vous dérangent et le sol n'est pas encore gelé. Les plantations de noisetiers, de saules-marsaults mâles, d'oignons de toutes sortes sont aussi de saison.

A l'atelier, ce sera le moment de faire une revue de tous les cadres de réserve. Ceux en bon état, une fois nettoyés, le bois raclé, seront serrés à l'abri des teignes ; une dernière dose de sulfure de carbone nous assurera leur parfaite conservation. Les déchets de cire, de rayons, les cadres défectueux ou trop vieux seront fondus ou envoyés au plus tôt à l'une des maisons spécialisées dans la fourniture des cires gaufrées. C'est pendant l'hiver que l'apiculteur soigneux répare son matériel, repeint les ruches vides, en monte de nouvelles. Les cadres neufs, destinés aux essaims, seront aussi montés, les fils passés, mais on attendra pour les tendre le moment où l'on posera les feuilles gaufrées.

Les soirées deviennent longues. Utilisons ces moments de loisir pour enrichir nos connaissances par la lecture ou, ce qui serait mieux, l'étude de quelques bons ouvrages apicoles dont notre bibliothèque est si riche. Demandez le nouveau catalogue à notre bibliothécaire et vous verrez que vous n'aurez que l'embaras du choix. Profitez abondamment, mon cher débutant, de cet avantage offert par votre société et bonnes soirées.

Gingins, 18 octobre 1948.

M. Soavi.



Le nourrissage de l'abeille

Mlle Dr Morizio, de l'institut fédéral du Liebefeld, a publié dans la *Blaue*, un article extrêmement intéressant sur les expériences qui ont été faites en Tchécoslovaquie afin de rechercher quelle devait être la meilleure composition du sirop de sucre à donner aux abeilles pour l'hivernage.

En vue de diminuer autant que possible le travail des abeilles et pour que celles-ci soient en pleine efficacité pour pouvoir passer l'hiver dans de bonnes conditions, au lieu de leur donner un sirop à la concentration 1 : 1 il leur a été donné un sirop à la concentration croissante 2 : 3 et 5 : 3 (5 kg. sucre, 3 l. d'eau). Il a été prouvé qu'à la concentration 4 : 1 le sirop de sucre a tendance à se cristalliser dans les cellules au cours de l'hiver. La tentative d'invertir le sucre ordinaire au moyen de dextrine afin d'empêcher sa cristallisation n'a pas donné de résultats satisfaisants. Un résultat positif n'est obtenu qu'après adjonction au sirop de 5 % de dextrine. Il y a lieu de souligner que le miel renferme entre 0,2 à 10 % de dextrine, le miel de sapin jusqu'à 40 %. Le mauvais hivernage des abeilles qui ont comme provision du miellat, serait dû à une teneur excessive en dextrine, cause de la diarrhée, c'est la raison pour laquelle un doute subsiste quant à l'adjonction de dextrine au sirop, adjonction qui peut être nocive pour l'abeille et par conséquent compromettre un bon hivernage.

Cependant, des expériences faites en 1944/45 et 1945/46 sur deux ruchers ont démontré que l'adjonction de 10 à 20 % de dextrine au sirop est supportée sans dommage. Le sirop est composé de 20 % d'eau, de 10-20 % de dextrine et de 70 % ou 80 % de sucre de canne. On a également réussi à hiverner deux colonies nourries avec un sirop contenant seulement 4 % de sucre. Il ne faut utiliser que de la dextrine *absolument pure*. Les colonies hivernées sur provisions avec dextrine n'ont présenté aucun signe de diarrhée et la nourriture est restée liquide jusqu'au printemps.

La teneur élevée en dextrine de certains miels ne peut pas être

tenue pour responsable du mauvais hivernage des abeilles, celui-ci devrait être recherché dans d'autres causes encore inconnues.

Il s'avère donc que la dextrine est une substance utile pour le nourrissement des abeilles, son adjonction au sucre de canne empêchant sa cristallisation.

Matières grasses et albumine

Les abeilles emmagasinent dans leur corps une réserve de matières grasses et d'albumine pendant l'automne, en consommant d'énormes quantités de pollen. Ces réserves atteignent leur maximum en novembre, d'où le manque de sagesse des apiculteurs qui suppriment en septembre les rayons garnis de pollen, alors que ce dernier est d'une nécessité absolue. Toutes les abeilles ne disposent pas de ces réserves : 20 à 30 % en manquent. La raison de ce fait n'est pas connue. Le but de ces réserves est de permettre la préparation de la nourriture des larves au début du printemps. Et le surplus de pollen est alors employé, si des apports frais n'arrivent pas encore.

Si les abeilles qui ont la charge de nourrir les larves devaient sortir en février, lorsque la température n'est pas propice, la dysenterie se déclarerait, vu qu'elles doivent pouvoir procéder à des vols de propreté lorsqu'elles mangent du pollen. Par conséquent, une bonne réserve de matières grasses et d'albumine dans le corps de l'insecte est une garantie contre la dysenterie. Ces faits montrent aussi qu'il ne faut pas mal à propos stimuler l'élevage en automne, surtout fin septembre et octobre. Certains apiculteurs sont fort embarrassés au printemps quand leurs colonies n'élèvent pas au moment voulu, bien que toutes les conditions favorables soient réunies : bonne reine, provisions de miel, excellente santé des habitants, température propice. Ils pourraient avec profit se demander si la cause de leur déception n'est pas due à l'insuffisance de pollen emmagasiné à l'automne. (*The Bee World*).

Davantage de miels avec les légumineuses

Les légumineuses possèdent sur leurs racines de petites nodosités dans lesquelles vivent une quantité de microbes, les *Bacillus Radicicola*, qui ont la curieuse propriété de fixer l'azote contenu dans l'air et de le céder à la plante sous forme de nitrates. Or, ces microbes ont également un ennemi (qui n'en a pas ? !), un bactériophage, qui a le pouvoir de les détruire. Si un sol se trouve être infecté, la culture des légumineuses y sera compromise.

Des savants français du Centre national de recherches agronomiques de Versailles sont arrivés à isoler une race de *B. radicola* réfractaire à l'attaque du bactériophage. Cette culture microbienne en suspension dans de la tourbe est vendue en France sous le nom.

de « Vaccinograines ». Il suffit d'en arroser les graines avant de les semer. Cette inoculation accroîtrait d'une part jusqu'à 100 % le rendement en fourrage pour les légumineuses fourragères et jusqu'à 25 % en grains pour les légumineuses potagères, et d'autre part, de 25 à 50 % le nombre de fleurs sur chaque plante.

Ces cultures de *B. radicola* peuvent donc rendre un précieux service à l'apiculture en augmentant la vitalité des légumineuses mellifères, en accroissant le nombre des fleurs et en permettant leur extension à des sols qui jusqu'ici s'étaient montrés réfractaires à ce genre de culture. (*Revue française d'apiculture.*)

P. Zimmermann.



Rucher de M. Werner Stern, Cressier

Concours de ruchers et élevage de reines en 1948

(Suite et fin)

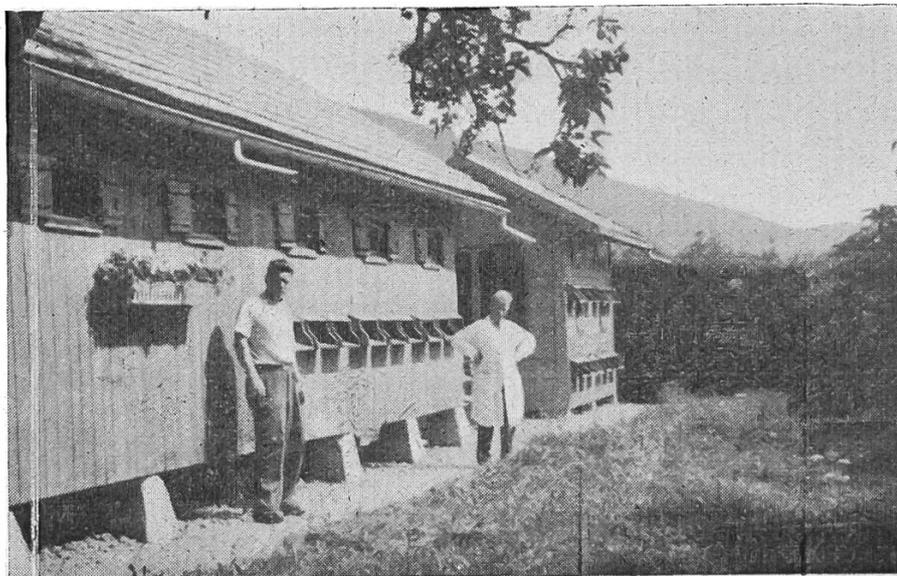
Première catégorie

Porret Henri, Fresens.

Sous la conduite de son père, qui fut un excellent apiculteur, le petit Henri, dès son plus jeune âge, s'aida en tenant l'enfumoir. Avec les années, les connaissances et la passion des abeilles se développèrent et nous nous trouvons, aujourd'hui, en présence d'un homme dans la force de l'âge pour lequel l'apiculture est devenue un métier et n'a plus de secrets. Il a étudié les abeilles à fond, fait tous les essais possibles, cultivé toutes les races et variétés qu'il a pu obtenir. Nous ne craignons pas d'écrire qu'Henri Porret est un maître en apiculture et l'un des meilleurs éleveurs suisses. Le

jury est heureux de lui remettre la médaille de la Fédération des sociétés romandes d'agriculture, la médaille d'or de la Société romande d'apiculture et les félicitations du jury, tant pour le concours du rucher que pour celui d'élevage de reines.

Une centaine de ruches. Une soixantaine de nuclei.



Rucher de l'Ecole d'agriculture, Cernier

Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier.

Comme il convient à un établissement cantonal, nous trouvons à l'Ecole d'agriculture de Cernier, un rucher bien tenu. M. Amez-Droz, professeur d'apiculture, se donne beaucoup de peine pour inculquer aux nombreux élèves de l'établissement les notions d'apiculture et nous avons le plaisir, au cours de nos visites, de rencontrer d'anciens élèves de l'établissement qui gardent un bon souvenir des leçons reçues.

Deux ruchers maisonnette dont l'un, de grande dimension, est destiné à recevoir les élèves qui profitent mieux des leçons, à l'abri des piqûres, sous toit, qu'en plein air.

L'élevage pourrait être intensifié et un extracteur de modèle plus récent conviendrait à un établissement de cette importance.

21 colonies en ruchers, 2 en plein air, 3 nuclei maigres en provision comme en population.

Lauber Armand, Bevaix.

M. Lauber est un sage. Au nord de sa villa, il possède un splendide rucher. C'est l'amateur qui aime ses abeilles bien qu'elles ne soient pas très reconnaissantes. Elles le montrent par de nom-

breuses piqûres. Pour la soif, il leur a installé une jolie fontaine dont l'eau coule dans un vieux tronc. Très belles populations. Quelques bâtisses à changer. Les annotations devraient être plus complètes. Bon élevage.

40 colonies D.-B. et 8 ruchettes d'élevage.

Roulet Pierre fils, Fontaines s/ Grandson.

Grands ruchers, bon éleveur, M. Roulet concourt dans les deux groupes. Une première visite nous fait voir un rucher en plein bois, à la carrière de l'Abergement. Apiculture pastorale. 18 D.-B. Nous y trouvons de bonnes ruches avec de belles hausses, en parties operculées. Quelques-unes en ont deux. Annotations sommaires mais suffisantes. Quelques cadres devraient être changés et de vieilles taches de dysenterie être raclées.

A Villars-Bourquin, 18 en pavillon et 17 D.-B. en plein air. Provisions irrégulières. Ce jeune homme, étudiant vétérinaire à l'université de Berne donnera, s'il continue, un bon apiculteur. Il connaît bien ses abeilles, les soigne avec intérêt, étudie leurs mœurs et possède déjà un bagage apicole important.

63 colonies.



Rucher de M. Armand Lauber, Bevaix

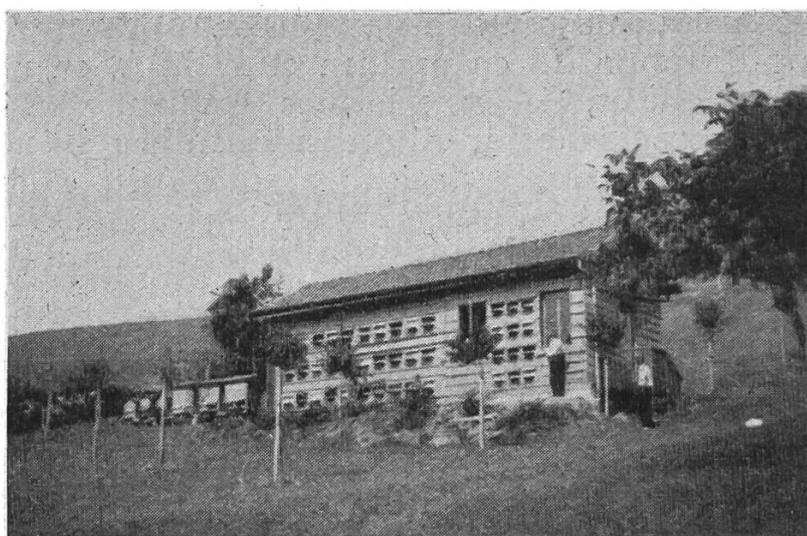
Grisoni Louis, Cressier (Ntel).

Sur une colline, contrefort de Chaumont, au nord du village, parmi les rochers et les chênes rabougris, M. Grisoni possède 63 D.-B. posées sur des plates-formes et sur différents plans. A nos

pieds, les vignes et le coquet village de Cressier, bâti de pierres jaunes, prises sur place. Dans le fond, les deux Thielle, la vieille et la nouvelle qui arrosent la vallée. M. Grisoni est un jeune qui travaille sous la conduite d'un apiculteur expérimenté. Beau rucher. Quelques bâtisses à changer.

Hauser Louis, Neuchâtel.

Dans l'idyllique vallon de l'Ermitage, au nord de la ville, M. Hauser possède, au bord de la forêt, 28 colonies et 3 nuclei. Tout est très propre et coquet. Quelques bâtisses à changer et la comptabilité devrait être meilleure.



Le grand rucher de M. Pierre Roulet, à Fontaines

Muller Théodore, St-Aubin (Ntel).

Au nord du village, nous visitons 4 nuclei et 5 colonies dans deux vergers. Quelques-uns gagneraient à être plus populeux étant donné la place dont ils disposent. Joli jardinier de fleurs apicoles.

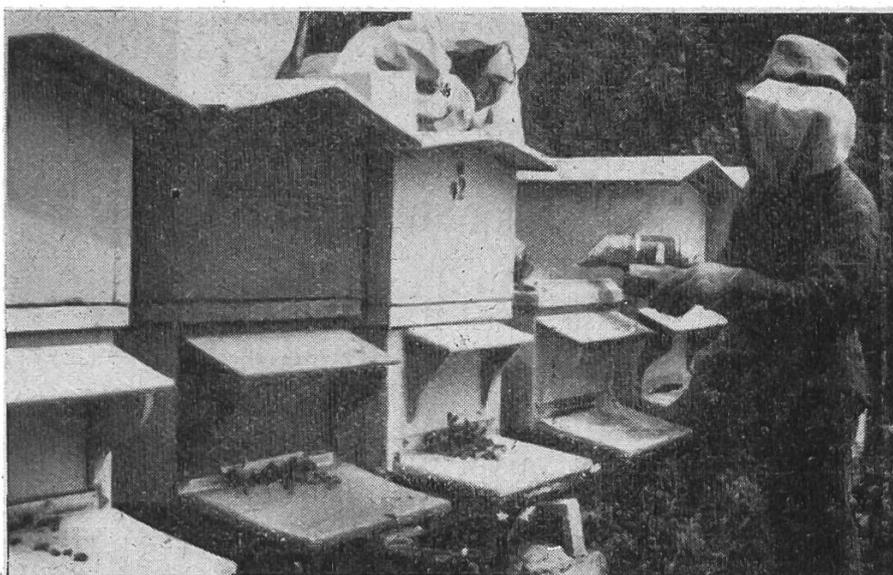
Le rucher est vide. Les ruches qui l'occupent en temps ordinaire sont en estivage à la Chaux s/ Provence. C'est là que nous trouvons 19 colonies. Quelques cadres à changer. Comptabilité incluse dans celle du commerce. Un relevé, établi sur le modèle de Brugg nous parvient après coup.

Bindith Fritz, Les Métairies s/ Boudry.

Rucher composé de Dadant, situé sous des treilles. Devant elles coule, dans un chenau de bois, l'eau destinée à l'abreuvement. Les ruches sont vieilles pour la plupart et plusieurs devraient être

remplacées. Dans quelques-unes, les cadres des hausses touchent ceux du bas. Passablement de cadres à changer. Ceux en état devraient de temps à autre être raclés. Tout cela n'empêche pas M. Bindith d'avoir fait une récolte de beaucoup supérieure à celle de ses collègues, grâce à des plaques mellifères dont il a le secret, nous dit-il. Il a commencé à les utiliser fin janvier. Les colonies sont très fortes et très lourdes. Beau laboratoire. L'extracteur tourne au moyen de courroie de transmission dont la force est donnée par un moteur. Le rucher gagnerait d'être un peu plus au soleil.

35 colonies, 7 nuclei.



Rucher de M. Pierre Roulet, l'Abergement

Cuendet Roger, Baulmes.

A Curtilles, 30 colonies. Un essaim a faim. Une reine à changer. Passablement de cadres à réformer.

A Baulmes, 20 colonies, 10 nuclei. Un essaim, reine marquée, trop de place pour sa population plutôt faible.

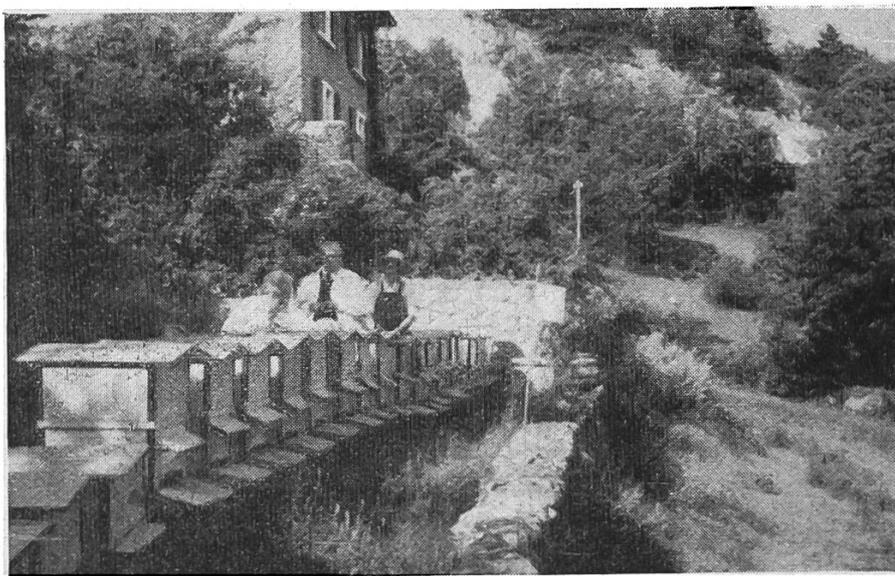
Au Clôsel, 22 belles colonies. Outillage complet, travaille calmement, inscriptions sommaires, bon apiculteur. Extracteur automatique.

Krebs Hermann, Hauterive.

Rucher suisse allemand, situé dans les vignes au nord du village. Ponte médiocre et couvain insuffisant. Quelques cadres

à changer. Bon élevage. Comptabilité faible. Apiculteur calme qui aime ses abeilles.

29 colonies.



Rucher de M. Louis Hauser, Neuchâtel

Joly Hervé, Noiraigue.

Devant sa maison, dans un verger bordé par la rivière, M. Joly nous présente 29 colonies. Voyageur de commerce, il nous dit avoir peu de temps à consacrer à ses abeilles. Les ruches auraient besoin d'un coup de pinceau et quelques planchettes de vol devraient être remplacées. Nous trouvons des populations irrégulières, une colonie bourdonneuse, des reines âgées, des bâtisses à changer. Comptabilité faible. Elevage bon.

Schumacher Gottlieb, Chez-le-Bart.

Au-dessus de St-Aubin, au bois de Seraize, 18 Dadant et 4 Spœri. Les habitations sont en bordure du bois, mais ne reçoivent pas le premier soleil du matin et sont mal entretenues. Populations irrégulières, plusieurs vieilles reines, beaucoup de cadres à changer. Comme l'extérieur, l'intérieur laisse à désirer. Comptabilité faible. Rucher de Bôle. 18 Spœri en rucher et 3 Dadant en plein air, qui ferment mal et ne sont pas construites d'après les dimensions admises. Trouvons passablement d'abeilles écrasées. Hausses mauvaises. Dans le rucher l'ordre laisse à désirer, trouvons deux orphelines. Elevage faible à Chez-le-Bart, dans des caissettes sommaires fabriquées par l'apiculteur. Trop peu de population pour élever de bonnes reines.

Deuxième catégorie

Rouiller André, Gorgier.

Le rucher se trouve aux Prises, à une demi-heure du village. Un pavillon contenant 8 D.-B. et en plus 5 en plein air, dans une clairière. M. Rouiller a acheté un lopin de terre et y a planté quelques arbres et fleurs. Bon apiculteur qui a été élevé à l'école de son père. Un nucleus a faim.

Stern Werner, Cressier (Ntel).

Nous rencontrons, ici, un jeune homme, mais un vieil apiculteur, qui nous fait visiter 12 D.-B., 5 Suisses et 4 nuclei. Quelques bâtisses à fondre dans les ruches suisses qu'il a acheté en mai 1947, pour rendre service à un vieil apiculteur. M. Stern a suivi les cours du Liebefeld. N'a pas de bascule et devrait faire réparer son cérificateur solaire. Extracteur Radial à moteur. Connait bien le métier d'apiculteur.

Gloor Roland, Ste-Croix.

Au Mont de Cerf, sur Ste-Croix, nous visitons une ruchette d'élevage. 4 ½ cadres. Pour un rucher de cette importance, l'élevage n'est pas suffisamment développé. Les colonies sont à Mouille-



Rucher de M. Théodore Muller, St-Aubin

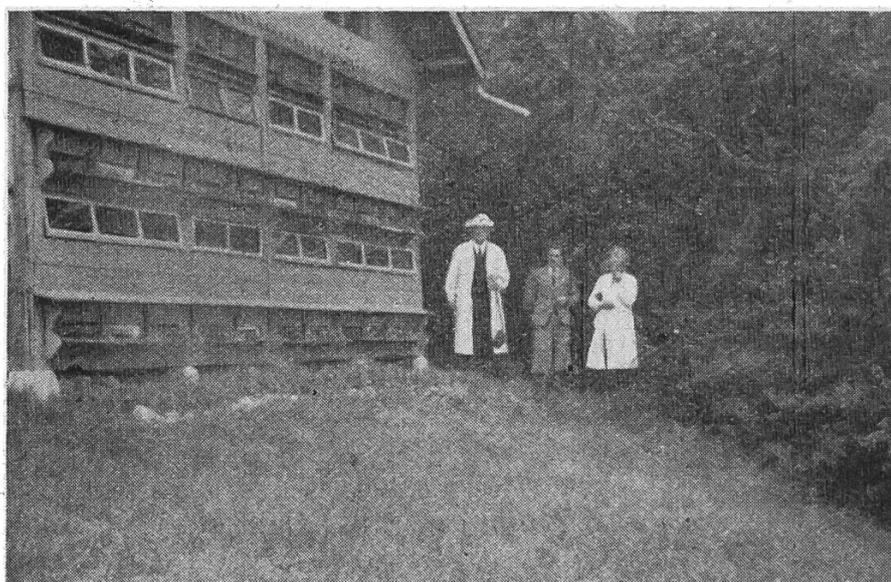
Mouillon, près de la Vraconnaz, dans un rucher spacieux, avec laboratoire attenant très bien conditionné et construit par lui-même. C'est un excellent menuisier. Il contient 20 colonies. Apiculteur sérieux, calme, très propre, qui fait bonne impression,

Rossetti Anselme, Boudry.

Très belle situation sous une pergola de vignes. Cadres à éliminer, quelques colonies à nourrir sans tarder. Rucher bien tenu. 11 colonies dont une partie dans un rucher. 7 nuclei.

Curti Robert, Yverdon.

M. Curti se passionne pour l'élevage des reines. Il a acheté un appareil pour l'insémination artificielle et s'apprête à partir pour le Liebefeld et la France pour y suivre des cours. Il nous fait voir un très bel élevage, dans 13 ruches, à En Calamin, près d'Yverdon. Les colonies sont en estivage à Peney. 17 D.-B. que nous trouvons



Rucher de M. Roland Gloor, La Vraconnaz

devant une haie, en rase campagne. Les ruches devraient être entretenues ; cadres et planchettes raclés, ce qui ferait disparaître des taches de dysenterie. L'extracteur, le maturateur et la cuve à désoperculer sont la propriété de trois apiculteurs et ne sont pas au domicile du concourant. Annotations sommaires. Comptabilité faible.

Ruetsch Walter, St-Aubin (Ntel).

A débuté en 1940. Il possède, dans une propriété à St-Aubin, 2 Dadant et 1 nucleus que nous visitons. A Corne du Bois sur Montalchez, 8 ruches dont une double. Une D.-T. est transformée en D.-B. L'entretien des ruches laisse à désirer. Quelques colonies demandent à être nourries sans tarder. Comptabilité faible. Elevage médiocre.

Compondu Ewald, Giez.

Une superbe treille recouvre le devant des ruches, mais intercepte un peu trop les rayons solaires. Les ruches n'ont pas été passées au ripolin pour la circonstance et mériteraient une couche de peinture... Apiculteur dès l'âge de vingt ans, capable, qui n'a peut-être pas assez de temps à consacrer à son rucher. 20 colonies à bâtisses chaudes, 1 nucléus. Ne marque pas les reines, plusieurs cadres à passer à la fonte. Intérieur bon. Annotations, comptabilité et élevage faibles.

Simon Abel, Novalles.

Fait de l'apiculture depuis 15 ans. Possède un rucher contenant 12 colonies, au pied de la montagne, dans une excellente situation.



Rucher de M. Walter Ruetsch, St-Aubin

6 ruches au village. Quelques reines à changer. De même pour des cadres. Notices à la craie sur les parois arrières des ruches. Pas d'élevage. Gentil petit jardin de plantes mellifères.

Zehnder Jacob, Corcelles (Ntel).

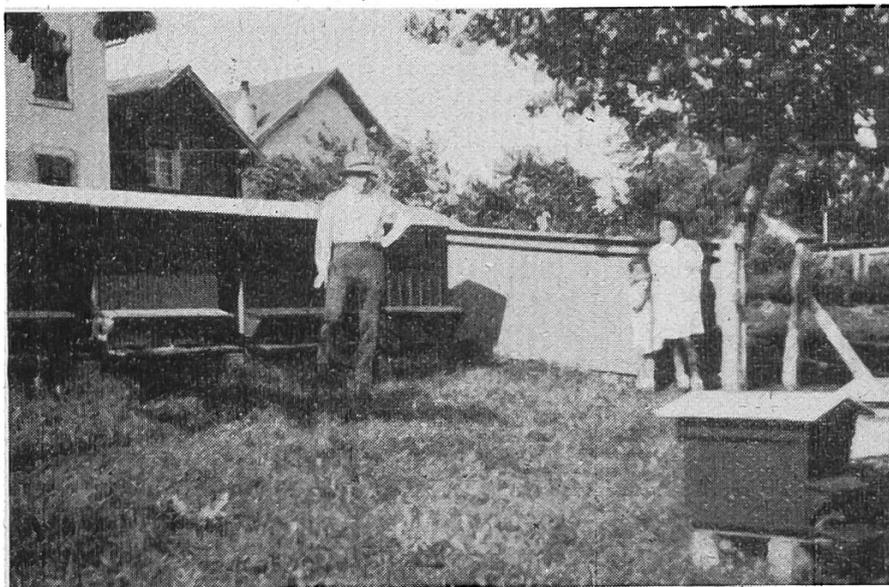
Beau rucher propre au pied du bois. Travaille calmement. Notices pour la circonstance, pas de comptabilité, bon élevage. Ne cherchez pas à aller trop vite et ne divisez pas trop vos colonies. Avoir moins de colonies n'ayant que peu d'abeilles, mais de bonnes ruches, vous rapportera plus que de nourrir beaucoup.

18 colonies, 5 nuclei.

Troisième catégorie

Hospice de la Côte, Corcelles (Ntel).

Le rucher est conduit par M. Dubois, chef jardinier. Sœur Marguerite, la directrice, s'y intéresse aussi. Maturateur et céri-



Rucher de M. Montandon, Giez

cateur manquent. La comptabilité laisse à désirer. Rucher bien tenu par un apiculteur calme et consciencieux.

6 D.-B., 2 nuclei.

Calame Samuel, Corcelles (Ntel).

Apiculteur depuis une dizaine d'années, M. Calame a réparti ses abeilles dans sa propriété des Nods sur Corcelles. Menuisier de son métier, très adroit de ses doigts, il nous a fait voir divers petits trucs de son invention ingénieusement compris. Comme son collègue Zehnder, il a agrandi son apier dans de notables proportions ces dernières années. Nous ne pouvons que lui donner le même conseil. Populations irrégulières. Annotations faibles. Comptabilité très faible. Exploitation possible parce que les colonies sont disséminées par petits groupes dans une pente très raide.

11 colonies, 3 nuclei.

Elter Jean, Les Grattes.

Jeune apiculteur passionné qui, avec les années, se perfectionnera. Très beau rucher. Calme, soigneux, il est regrettable qu'il n'ait pu nous faire voir de notices et une comptabilité.

7 colonies, 4 nuclei.

Les apiculteurs dont les noms suivent présentent des ruchers qui ne sont pas en état de concourir.

MM. Monnier Constant, Cornaux ; Romy Gaston, Neuchâtel ; Jaccard Jules, l'Abergement ; Roulet Gaston, Fontaines s/ Grandson.

Le secrétaire du jury : 10
Charles Thiébaud.

DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Les travaux du Liebefeld

*La fécondation artificielle de la reine par W. Fyg
traduit par P. Zimmermann*

(Suite et fin)

Les méthodes employées actuellement pour la fécondation artificielle de la reine ont en principe pour but d'imiter le procédé de fécondation naturelle décrit précédemment. Diverses voies ont été suivies pour y parvenir. Dans la méthode employée en 1920 par *Prell* et *Malyschen* mais expérimentée pratiquement en 1933 seulement par *Muzalewskij* et *Kozlow*, la fécondation artificielle a lieu de la manière suivante : on introduit dans la poche copulatrice de la reine vierge le bulbe rempli de sperme d'un faux-bourdon en rut. De cette manière la montée du sperme dans les oviductes se fait d'une manière naturelle. Bien que ce procédé soit très simple, les deux spécialistes russes obtinrent, comme nous l'avons mentionné plus haut, de très beaux résultats (40-50 % de réussites). C'est à eux que nous devons également la constatation que la fécondation artificielle de la reine, comme la naturelle, ne peut se faire que lorsque les animaux sont en rut. *Muzalewskij* et *Kozlow* pensent que c'est à la non observation de ce fait qu'il faut attribuer la plupart des échecs du début. De plus, ils firent en Ukraine, l'observation intéressante que pas moins de 5 % des faux-bourdon en état de puissance et dont l'errection des organes génitaux est normale sont en réalité stériles, c'est-à-dire que leur bulbe ne contient pas de spermatozoïdes. L'emploi de tels faux-bourdon est une source d'échecs. Cette possibilité n'existe que dans le procédé de *Muzalewskij-Kozlow* mais pas dans celui de *Watson* ni dans la technique identique de fécondation de *Mackensen* et *Roberts*. Dans ces méthodes sperme et mucus contenus dans le bulbe du faux-bourdon en rut sont recueillis dans une seringue très fine, construite spécialement, et immédiatement injectés dans le vagin de la reine encore vierge. Il est donc possible d'examiner le sperme avant son transport. Je n'ai pas besoin de dire que cette opération

ne peut se faire à l'œil nu, mais sous le microscope et avec des instruments appropriés.¹ La reine doit être maintenue immobile dans un appareil de fixation de manière à ce que l'injection puisse s'accomplir sans inconvénients, car il ne suffit pas d'introduire la masse de sperme dans la poche copulatrice ou dans le prova-gin — si l'on veut que la fécondation artificielle réussisse — mais elle doit être injectée derrière les glandes de lubrification, c'est-à-dire dans le vagin et les oviductes. Ceci n'est possible que si la reine à féconder est anesthésiée. *Mackensen* et *Roberts* n'emploient plus pour cela l'éther ou le chloroforme mais le gaz carbonique qui donne la narcose nécessaire. De plus, il a la propriété très utile de stimuler la ponte, tant des reines fécondées artificiellement que de celles non fécondées. Ce retard observé fréquemment autrefois chez les reines fécondées artificiellement peut ainsi être supprimé. C'est à *Mackensen* et *Roberts* que nous devons d'avoir amélioré la méthode originale de *Watson*, afin qu'elle permette un travail sûr et plein de promesses pour l'avenir de l'apiculture.

C'est pourquoi nous voulons encore essayer de répondre à une question que ne manquera pas de se poser le lecteur : nos stations suisses alémaniques de fécondation seront-elles dorénavant superflues ? Je ne le crois pas ! Les stations de fécondation ont fait leur preuve, il serait donc peu sage de les abandonner pour une méthode qui, malgré certains avantages, présente néanmoins toutes sortes de défauts. Abstraction faite de sa valeur — la fécondation artificielle ne saurait être, à certains égards, l'égale de la fécondation naturelle — nous ne devons pas oublier qu'elle exige non seulement un appareillage compliqué, une habileté manuelle très grande et des connaissances en matière d'élevage mais qu'elle oblige, pour des raisons techniques, à une certaine centralisation. C'est ce dernier point surtout qui serait regrettable pour nous. Les nombreuses stations de fécondation réparties dans toutes les sections permettent de tenir compte des besoins et des désirs locaux et peuvent, à juste titre, s'attribuer le mérite d'avoir pour beaucoup contribué au développement de la pureté de la race dans notre pays. De plus, elles stimulent les apiculteurs à un élevage commun tendant au même but et l'on ne saurait s'en passer. Pourtant nos apiculteurs devraient s'occuper du problème de la fécondation artificielle. Il se pourrait que la méthode *Mackensen* et *Roberts* combinée avec notre système de stations de fécondation puisse rendre de précieux services. Il serait donc bon de pratiquer en Suisse la fécondation artificielle à titre d'essai. De cette

¹ Les instruments nécessaires pour pratiquer la méthode *Mackensen* et *Roberts* (microscope et moyen de narcose non compris) peuvent être achetés auprès du Department of Economic Entomology, King Hall, University of Wisconsin, Madison (U.S.A.).

manière nos apiculteurs pourraient se former une opinion dans ce domaine.

Note du traducteur : Nous espérons pouvoir bientôt en Suisse romande avoir notre station d'insémination artificielle de reines qui, dans le cadre de l'Association romande des apiculteurs-éleveurs, sera à même de leur fournir les génotypes propres à assurer la pureté de leurs souches d'élevage.

Comment voient nos abeilles

M. le Dr Moreaux a fait à la Société des sciences de Nancy une communication des plus intéressantes concernant le rôle spécial des ocelles et des yeux à facettes des abeilles : les ocelles servent à la vision rapprochée, les yeux à facettes servent à la vision lointaine.

Mais comment voient nos abeilles avec leurs yeux à facettes ?

La composition de cet organe si différent de l'œil des animaux supérieurs — catégorie à laquelle l'homme appartient — et dont aucun appareil d'optique n'est l'équivalent, pose une énigme fort difficile à résoudre, que ce soit par le raisonnement ou par l'expérience. On n'a pu faire que des hypothèses, mais en concluant qu'en fait on ne sait rien.

La lecture d'un article paru dans le numéro d'octobre 1946 des *Gleanings in bee culture* sous la signature de W.-J.-H. Dicks, de l'Université de British Columbia, nous a paru jeter un trait de lumière sur cette énigme. Voici ce que dit l'auteur :

« Si vous manipulez les cadres d'une ruche par une belle journée chaude, lorsque la miellée donne, les abeilles ne font pas attention à vous. Vous dites que c'est parce qu'elles sont trop occupées à récolter le miel. C'est vrai.

» Si vous manipulez les cadres d'une ruche par temps couvert et sombre, les abeilles sont agressives. Vous dites qu'elles piquent parce qu'il fait froid et qu'il n'y a pas de miellée. C'est encore vrai.

» Mais... si par temps couvert et froid, vous manipulez vos abeilles très, très lentement, ouvrez la ruche très doucement, déplacez vos mains, très lentement, levez les cadres lentement, *très lentement*, les abeilles ne font pas attention à vous. C'est exaspérant de faire pendant un long moment des mouvements si lents, mais vous le ferez sans contrarier une seule abeille. »

L'auteur en conclut que chacune des facettes — il y en a 4000 par œil — reproduit une image différente, comme le ferait la réflexion dans un phare d'auto ou de bicyclette. Il y aurait donc

autant d'images que de facettes. *Un objet en mouvement impressionnerait successivement plusieurs facettes* et l'abeille détecterait ainsi la présence d'un danger. Les mouvements lents seraient sans effet, ou du moins sans effet suffisamment appréciable.

A la lecture de ce qui précède, nous avons pensé à l'appareil appelé *Phenakistiscope* et dont la définition est ainsi donnée par le dictionnaire Larousse : « Le Phenakistiscope se compose d'un cylindre tournant dans lequel on met des dessins représentant les phases successives d'un mouvement que l'on regarde à travers des fenêtres longitudinales pratiquées sur ce cylindre. L'illusion du mouvement est donnée au moyen de la persistance des sensations optiques. » C'est tout simplement l'ancêtre du cinéma.

Ne peut-on en déduire que l'œil à facettes reproduit le même mécanisme optique, chaque facette étant l'équivalent des fentes du Phenakistiscope ou, si vous préférez, de chaque image du film cinématographique. Seul, *le mouvement qui fond ensemble* toutes les images des facettes, donne à l'abeille la vision véritable en une image unique.

Des observations curieuses sont aussi revenues à notre mémoire, observations faites au cours d'une expérience amusante que chaque apiculteur peut faire aisément. Ces observations confirment que pour *voir*, l'abeille doit être en mouvement : lorsque dans votre rucher, une abeille vient vous « disputer » (cela arrive souvent), tourne autour de vous avec un bourdonnement caractéristique, en « zônant » comme on dit en Lorraine, ne bougez plus. L'abeille, souvent, viendra devant vous et, menaçante, volera en *zigzagant* dans un petit rayon, la tête tournée vers vous. Tendez doucement la main ouverte vers elle, levez-la lentement jusqu'à ce que l'abeille se pose dessus. Elle cessera de « zôner » et se tiendra forcément immobile, mais regardez bien sa tête : *elle la remuera constamment*. C'est gentil et comique à la fois ; vous avez l'air de faire connaissance ; un léger souffle sur elle, elle s'envole et retourne à ses affaires sans plus s'occuper de vous !

Mais si l'abeille posée sur votre main remue la tête, *c'est pour vous voir*, parce que vous êtes en dehors du champ visuel de ses ocelles et qu'elle doit utiliser ses yeux à facettes.

Les apiculteurs que la question intéresse pourront tenter cette expérience et aussi faire d'utiles observations sur l'attitude des gardiennes pendant la prochaine belle saison.

L'explication du mécanisme de la vision tel que nous avons cru pouvoir la donner n'est qu'une nouvelle hypothèse, mais ne vaut-elle pas autant que celles qui ont été émises jusqu'ici ? Au tour des savants en optique de parler maintenant.

Henri Bossong, Lunéville.
(De l'Apiculture française.)

Lès abeilles entendent

Les faucheurs le savent bien. Vous allez faucher l'herbe à proximité d'un rucher bien tranquille : le sifflement de la faux, à chaque coup de lame, met en agitation d'abord quelques sentinelles d'une ruche, puis toute la colonie entre en effervescence. L'agitation gagne les autres ruchées, de proche en proche. L'aiguillage de la faux achève l'excitation. Bientôt, les abeilles repèrent le ou les malheureux ouvriers, auteurs du bruit insolite. Les aiguillons s'abattent sur la figure, sur les mains des faucheurs. Il faut déguerpir.

On va prendre le voile, une bonne veste, se ganter, fermer le bas du pantalon, pour affronter sans risque l'armée des assaillantes. Au premier coup d'aiguillage, l'offensive reprend de plus belle, avec un tel acharnement que les aiguillons traversent l'étoffe du vêtement et vous obligent à quitter les lieux. Il faut attendre la fraîcheur du matin pour reprendre le travail.

Si les mêmes ouvriers reviennent quelques heures plus tard, en plein soleil, mais en silence, retourner ou ramasser l'herbe coupée, ils peuvent continuer leur tâche, quelquefois sans voile et en toute tranquillité.

C'est donc le sifflement de la faux ou de la pierre à aiguiser, plus que les mouvements insolites de personnages nouveaux pour les abeilles, qui a excité les nerfs de nos mouches à aiguillon, un peu comme le coup de lime sur la scie du rémouleur agace les dents de certaines personnes nerveuses.

Si vous prenez un jour un ami avec vous, pour visiter votre rucher et qu'en approchant des abeilles vous causiez un peu fort, à la manière paysanne, vous serez mal accueillis.

Donc, les abeilles entendent, à mon avis.

Comment l'organe auditif de l'abeille est-il constitué ? La porte reste ouverte aux investigations des hommes de science.

A. M.

L'éristale tenace ou gluante

Octobre se montre vraiment clément envers nos chères avettes. C'est un plaisir de les voir rentrer au bercail les pattes lourdement chargées de pollen. D'un vieux mur recouvert d'un épais manteau de lierre s'élève un tumultueux bourdonnement rappelant les beaux jours de grande miellée. C'est un véritable feu d'artifice et nos mouches à miel s'en donnent à cœur joie. Toutefois, une ombre au tableau : les guêpes sont aussi de la fête ; malheur à l'imprudente butineuse qui se laissera surprendre. En voilà justement une qui roule à mes pieds dans un tourbillon effréné. La guêpe la tient solidement enlacée entre ses pattes, et de son aiguillon cherche à la transpercer. Je me dépêche de la ramasser. Quelle est alors ma

surprise de constater que l'insecte que je tiens n'est pas une abeille. Un simple coup d'œil suffit pour reconnaître son caractère de Diptère : la présence de deux ailes seulement. C'est l'éristale tenace ou gluante dont les antennes portent sur le revers de leur article lenticulaire, presque circulaire, une soie nue. Les yeux sont recouverts de poils noirs et fins. La tête, dont une bande d'un noir luisant traverse la face, le thorax, l'abdomen légèrement évasé et formé de cinq anneaux dont les antérieurs portent des taches latérales plus ou moins nettes, sont également recouverts d'un léger duvet brun-jaunâtre. Les cuisses postérieures, un peu plus longues que les autres, ainsi que les jambes correspondantes, sont pourvues de soies sur leurs bords inférieurs et supérieurs. A. E. Brehm nous donne l'explication de ce nom peu élégant d'éristale tenace ou gluante, donné à cet insecte si propre et si passionné des fleurs. Il en est redevable à sa larve qui naît dans la vase, dans le fumier et autres endroits malpropres. *Rüegger Robert.*

TECHNIQUE APICOLE

Sur le marquage des reines

Encore ! pensera-t-on. Je m'en excuse, mais « la mise au point » de M. L. M.-B. demande quelques précisions de ma part, également. Que l'on se rassure, cependant, je ne reviendrai plus sur cette question, la cause me paraissant entendue, ainsi que je vais essayer de le démontrer.

Les qualités propres d'une reine sont évidemment plus importantes que son marquage mais, comme dans tout élevage, pour obtenir de bons produits, il est indispensable de pouvoir identifier ses sujets. Le marquage est donc un inconvénient qu'il faut accepter tout en s'appliquant à le faire soigneusement pour éviter les mécomptes et en tirer tout le profit possible.

M. L. M.-B. ne m'en voudra pas, je l'espère, de revenir sur sa dernière communication, *Bulletin* de juin. Il ne peut être question de polémique ; nous cherchons à éclairer notre lanterne, rien de plus. Je le remercie infiniment d'avoir la complaisance de nous faire part de ses observations et expériences ; je lis toujours avec beaucoup de plaisir ses intéressants écrits et l'assure que je ne mets pas en doute la valeur de ses connaissances et de son savoir, dans le domaine apicole. Toutefois, je suis au regret de lui dire que tous les faits qu'il cite : pastille décollée, déchiquetée en dents de scie ou réduite à un minime fragment, etc., fournissent à mon humble avis, la preuve évidente d'une application défectueuse de ces pastilles et qu'il est bien inutile de réclamer des feuilles d'étain à surface mate car les résultats seraient, à n'en pas douter, absolument identiques.

M. L. M.-B. invite ceux que cela intéresse à installer une reine marquée d'une pastille métallique dans une ruchette vitrée, système « Ruckstuhl », par exemple, cette expérience devant suffire à les édifier sur le peu de valeur de ce moyen de marquage. Force m'est de signaler, et je m'en excuse, que je possède de nombreuses ruchettes vitrées, notamment six « Ruckstuhl » demi-cadre, deux « Dr Brännich » quart de cadre et d'autres encore, ce qui m'a permis de constater, depuis longtemps déjà, qu'il ne se passe absolument rien de grave si la pastille a été collée correctement après avoir été façonnée comme je l'ai indiqué précédemment. Au cours de cet été, j'ai marqué vingt reines d'une pastille numérotée, dont treize en ruchettes vitrées ; elles sont toutes en parfait état, aucune pastille n'est tombée.

D'autre part, saisissant l'occasion d'une réunion des apiculteurs de la Côte neuchâteloise à Cornaux, le dimanche 13 juin, j'y ai transporté au moyen d'un side-car, par les rues cahoteuses de la ville et la confortable... route Neuchâtel-St-Blaise, sept ruchettes vitrées dont une « Ruckstuhl » et les deux « Dr Brännich », qui sont toutes rentrées en excellente condition, malgré la grande chaleur et les fortes secousses.

Six de ces ruchettes contenaient des reines nées fin mai - début de juin, marquées d'une pastille numérotée, évidemment ; elles avaient commencé de pondre. La septième possédait une reine de l'année dernière, pour montrer que la pastille tient et même très bien, aussi belle que si elle venait d'être collée.

L'assistance fut très intéressée par cette présentation ; toutes les ruchettes ont été largement exposées en plein soleil et retournées en tous sens, sans que l'on puisse déceler chez les abeilles la moindre velléité de molester leur reine.

Chacun a ainsi pu se convaincre que je ne m'avance pas inconsidérément en affirmant que la pastille métallique convient parfaitement au marquage des reines.

Pour clore, voici une anecdote qui montre qu'un accident est toujours possible avec n'importe quel procédé de marquage, même en mains les plus expertes :

C'était en 1932, à l'occasion des journées des 11 et 12 juin, de la Fédération neuchâteloise ; journées qui valurent aux apiculteurs neuchâtelois le grand privilège d'entendre deux magistrales conférences de M. Perret-Maisonnette ; l'une, le samedi soir, à l'Aula de l'Université, l'autre, le dimanche après-midi, au Parc d'acclimatation des Geneveys-sur-Coffrane.

Dans la matinée du dimanche, au cours de la visite à Coffrane, de l'important rucher de M. Bertrand Perrenoud, président de la Fédération, M. Perret-Maisonnette voulut bien faire une démonstration de marquage en immobilisant la reine sur le rayon qu'elle

occupait, au moyen du tamis à trois épingles décrit dans son ouvrage. (Je me permets de signaler, en passant, que je trouve beaucoup plus facile et agréable d'enlever la reine du rayon pour la marquer ; on peut ainsi travailler avec infiniment plus d'assurance.) Quoi qu'il en soit, comme cela se présente aussi dans un domaine qu'il est inutile de désigner plus explicitement : « l'opération a bien réussi mais la patiente ne l'a pas supportée ». En l'occurrence, M. Perrenoud trouva sa ruche orpheline, un ou deux jours plus tard.

Je me hâte d'ajouter que l'habileté de M. P.-M. n'a certainement pas été en défaut à cette occasion, comme on le sait, ces démonstrations comportent toujours quelques risques supplémentaires. Il y a un grand nombre de spectateurs à satisfaire, la ruche reste ouverte trop longtemps, favorisant l'introduction de pillardes qui provoquent l'emballement de la reine.

Il n'en reste pas moins que l'accident a pu se produire malgré l'emploi d'une couleur en solution séchant presque instantanément ; c'est à ce titre que ce rappel m'a paru utile.

Neuchâtel, juin 1948.

Marcel Girardin.

A propos de la peinture des ruches

Nous savons que la vie intérieure d'une colonie d'abeilles dégage des vapeurs et produit de l'humidité. Il est nécessaire, pour l'hygiène des abeilles, que cette humidité soit évaporée, de même que pour le maintien des rayons en bon état et sans moisissure.

Le matériel idéal pour les parois des ruches est la paille, et nos vieux paniers de jadis étaient, à ce point de vue supérieurs à nos modernes ruches en bois. Néanmoins, avec l'emploi de bois tendres et poreux, sapin blanc, peuplier, tilleul, l'évaporation se produit encore convenablement, mais à condition de conserver aux parois de bois toute leur porosité, toutes leurs facultés d'élimination des vapeurs intérieures.

Or, l'emploi de peintures imperméables, à base de céruse ou de blanc de zinc, est une hérésie, parce qu'il bouche les pores du bois, empêche l'évaporation, concentre l'humidité dans les ruches, provoquant la moisissure des rayons et parfois la dysenterie des abeilles.

Certains amateurs trouvent très bien de peindre leurs ruches de couleurs vives et variées ; cela fait très bel effet ; c'est très décoratif. Mais au point de vue de la santé des abeilles et des rayons de cire, c'est déplorable !

Dans bien des ruchers, on a adopté la simple imprégnation des parois de bois des ruches au carbonyle, qui est un excellent protecteur du bois, n'en bouche pas les pores, ne gêne pas l'évaporation. Mais il arrive que l'odeur du carbonyle contrarie les abeilles

et même les intoxique. Et puis, souvent, le carbonyle quelconque acheté dans le commerce est très foncé, presque noir, ce qui donne un aspect triste et laid au rucher. Il existe bien des qualités de carbonyle clair, bien épuré, débarrassé de goudron et des huiles lourdes dont les émanations sont toxiques pour les abeilles, mais on a du mal à se procurer ces qualités améliorées.

Nous avons, autrefois, avant guerre, alors qu'il était possible d'acheter de l'huile de lin et de l'essence, imaginé un mélange dont les résultats étaient parfaits. On mélangeait 30 ou 40 % seulement de carbonyle avec 50 à 60 % d'huile de lin, et 10 % d'essence ; on incorporait un peu de poudres jaune et rouge vif, ce qui donnait à l'enduit une teinte claire et plus gaie que le carbonyle. La protection du bois contre le soleil et la pluie et contre la vermine était parfaitement assurée ; la porosité des parois était conservée ; les abeilles n'étaient pas incommodées par les émanations du carbonyle et, ce qui ne gêne rien, les ruches enduites de ce mélange avaient assez bon aspect.

Il n'est pas possible, actuellement, de se procurer de l'huile de lin ni de l'essence. Mais les apiculteurs sont des gens débrouillards, rarement pris au dépourvu. Un de nos bons collègues de la région parisienne nous a donné récemment une idée — et une idée excellente — c'est de remplacer l'huile de lin introuvable par de l'huile de moteur d'auto ; nous venons d'en faire l'essai sur un petit lot de ruches neuves ; cela fait très bien. Une partie de carbonyle, une partie de bonne huile à moteur, un peu d'essence tout de même, avec des poudres de couleurs vives ; les ruches sont bien protégées, et il n'y a pas d'humidité. *Jean Hurpin.*

(L'Apiculteur.)

TRIBUNE LIBRE

A la mémoire du „père Baldens“

Permettez à un vieil apiculteur, pour l'avoir beaucoup connu, de rendre un dernier hommage à celui que l'on appelait familièrement le « père Baldens ». Je veux parler de l'âme de la section d'apiculture des Alpes Maritimes, feu Ph. J. Baldensperger, qui s'est paisiblement éteint, sans souffrance, sans maladie, dans sa 93^{me} année.

C'est en Palestine, où il est né, qu'il passa sa jeunesse, fit ses études et ses premières armes en apiculture. Il avait une mémoire extraordinaire, ce qui lui permit de s'assimiler toutes les langues parlées sur notre continent. Ce don, il l'a transmis à sa fille, Mlle Nora Baldensperger, et tous ceux qui ont eu le privilège de l'entendre en qualité d'interprète au Congrès international d'apiculture de Zurich, en 1939, en restèrent émerveillés.

Je fis la connaissance du Père Baldens au Congrès international de Marseille, en 1922. Dès lors, je le rencontrais à tous les congrès internationaux d'apiculture où chacun avait la joie de l'entendre. Au congrès de Québec, en 1924, il eut une grosse déception. Bien que délégué officiel du gouvernement français, il lui fut impossible de faire pénétrer sur le sol canadien une ruchette d'abeilles palestiniennes. Quel chagrin pour lui qui se réjouissait de faire voir aux apiculteurs du monde entier sa race de prédilection !

Je le revois, en 1923, dans son petit appartement de Nice où il vivait seul, sa fille étant à cette époque professeur de langues à Pô. Il avait une façon toute particulière de vous saluer par une formule du Coran : « Que la paix soit avec nous ». Quelques années plus tard, il fit une chute grave en descendant des Alpes maritimes où il avait fait transporter ses abeilles. Dès lors, il quitte Nice pour demeurer avec sa fille à Antibes. Je l'y vis en 1938 et le rencontrais une dernière fois en 1939 au Congrès international de Zurich.

C'est en face de la Méditerranée si bleue, que repose dans le petit cimetière d'Antibes, celui qui fut non seulement un savant mais avant tout le grand ami des abeilles. Au nom des apiculteurs romands, je présente à Mlle Nora Baldensperger notre sincère sympathie et note admiration pour son grand dévouement familial.

A. M.

Heureuse surprise

Le 9 juin, jour de mon anniversaire, j'eus un essaim de fort belle venue, que je m'empressai de mettre en lieu sûr. Les essaims furent nombreux dans ma contrée. Un de mes collègues en a eu 13 sur 20 colonies. Quant à celui dont je vous parle, il m'est particulièrement cher, venu un jour de fête.

Disposant encore d'une ruche neuve, mais vide, je visitai la souche où je constatai des cellules operculées sur deux cadres. Un de ces derniers fut prélevé ainsi qu'un cadre de provisions avec abeilles et le tout vint peupler la ruche vide en question. J'eus soin de placer les cadres sur un des côtés auquel je fixai la partition. Le restant de la ruche fut rempli par des cadres bâtis mais vides, que je tenais en réserve afin de les utiliser au fur et à mesure des besoins. Huit jours après, je visite l'essaim et constate la présence de la reine. Je lui enlève le cadre de provisions et lui donne un cadre de jeune couvain avec provisions pris dans une autre ruche. Pourquoi ces manipulations, diront les non initiés ?

1. Les essaims sans jeune couvain se défendent mal contre les pillardes.

2. Sans jeune couvain, les abeilles ont tendance à suivre leur jeune majesté dans son vol nuptial.

3. La faiblesse de l'essaim ne lui permettait pas de couvrir et de chauffer trois cadres. Ces petits essaims doivent être tenus bien au chaud, condition primordiale du succès. C'est pour ce motif que je les fixe d'un côté de la ruche et non pas au milieu où la place vide de chaque côté peut se refroidir si le temps fraîchit, la nuit surtout.

Huit jours plus tard, je constatai une animation extraordinaire peu en rapport avec la force du petit essaim. J'ouvre la ruche, que vois-je ? Les neufs cadres bâtis, mais vides, étaient occupés. Je fus vite remis de ma surprise. Qu'était-il arrivé ? Tout bonnement un essaim volage s'était introduit et les avait occupés. Pourvu que mon embryon d'essaim ne soit pas massacré me disais-je. Ayant enlevé la partition, je constate mes deux cadres couverts d'abeilles et des œufs, mais pas de reine, une des deux avait été massacrée. Était-ce celle de l'essaim qui venait de naître dix jours plus tôt ou celle de l'essaim volage. Je penche plutôt pour la seconde hypothèse. Je ne marque pas les reines et pour cause ! j'en ai suffisamment montré les inconvénients dans le numéro de janvier.

Quoi qu'il en soit, nos chères abeilles sont encore capables de nous en montrer à nous autres humains ; car c'est bien l'entente cordiale qui fit loi chez elles dans ce cas, alors que des peuples qui se croient au-dessus des autres, ne reconnaissent que l'espace vital.

Bâle, septembre 1948.

Ch. Fleury.

Les gaietés du rucher, par Nini

Un apiculteur téléphone à la ville pour passer commande auprès d'un négociant. Il n'est pas très familiarisé avec cette « mécanique » à laquelle on parle et qui vous répond. Mais enfin, il ne s'en tire pas trop mal tout de même :

— Alors, Monsieur, c'est bien entendu, je veux recevoir chez moi, à mon rucher du Pré Carré, deux cents kilos de sucre.

— C'est en ordre, Monsieur, deux cents kilos de sucre fin cristallisé, mais permettez, c'est pour qui ?

— Pour qui, pour qui ? Vous en avez de bonnes à la ville, mais pour mes abeilles pardi !

Alerte !

Un fléau menace nos butineuses

Qui l'aurait cru. Un danger inouï, sans précédent, vient de surgir pour nos abeilles. Il est plus terrible que toutes les maladies connues décimant nos ruchers. Il provoque, en quelques jours, voire en quelques heures, une véritable hécatombe d'abeilles.

Le fléau. — Trois lettres suffisent pour le désigner : D.D.T. Elles sont l'abrégé d'un nom interminable

Dichlorodiphenyltrichlorethane

Ce nouveau produit de synthèse constitue un insecticide d'une violence sans précédent, agissant par contact. Il se présente sous deux formes : solide et liquide.

Le D.D.T. en poudre a rendu d'immenses services aux alliés durant la récente guerre. Rien ne le surpassait pour détruire vermine et moustiques de toutes espèces de nature à incommoder les troupes.

Le D.D.T. liquide s'emploie actuellement en pulvérisations contre les insectes qui s'attaquent aux cultures mais, utilisé sans discernement, il menace l'abeille d'une extermination presque complète.

Constatation désolante : un rayon de mort là où est appliqué le D.D.T.

Il existe dans ma région de vastes cultures de colza, plante industrielle mellifère. J'y ai fait, avec des confrères en apiculture, de désolantes constatations. Partout, aux abords des ruches, près des champs de colza, le sol était jonché de cadavres d'abeilles.

Autre désastre : Le mal s'était étendu, indirectement, jusqu'à l'intérieur des ruches. Le couvain, faute de couveuses suffisantes, était mort de froid et abandonné ; chaque matin, on pouvait assister à l'évacuation de cadavres de jeunes larves, espoir des récoltes futures. Adieu, hausses lourdes de miel ; adieu, profit de l'apiculteur !

Application irraisonnée du D.D.T. : En tant qu'horticulteur, je ne conteste nullement la nécessité et l'efficacité des pulvérisations. Le cultivateur intelligent doit utiliser les ressources de la technique moderne et non s'enliser dans une routine périmée et coûteuse mais, de grâce, pas de pulvérisations à tort et à travers comme si chaque culture était menacée par un ennemi invisible. En pulvérisant sans mesure, le cultivateur s'apercevra trop tard que certaines opérations furent faites en pure perte et qu'il a pulvérisé son porte-monnaie et les ruchers du voisinage.

Le beau printemps de 1948 a favorisé l'apparition sur le colza, d'une multitude de petits coléoptères qui causèrent dans nos campagnes, une véritable panique. Partout, on répétait : « Si on ne pulvérise pas, il n'y aura pas de graine ». Et les pulvérisateurs fonctionnèrent en pleine floraison, intoxiquant les abeilles et détruisant les organes reproducteurs de la fleur.

Conclusion. — Cultivateurs et apiculteurs doivent trouver un terrain d'entente. Leurs intérêts sont communs. Mieux, les pou-

voirs publics doivent prendre des dispositions pour protéger l'agriculture en sauvegardant les intérêts de l'apiculture. En France, un arrêté interdit de pulvériser les plantes en pleine floraison. Des dispositions analogues seront, nous n'en doutons pas, promulguées en Belgique.

J. Nolf, Marquain.

(Tiré de *La Belgique apicole.*)

Le fléau de l'apiculture belge et française est aussi celui que nous redoutons et qui menacerait nos ruchers suisses si nous n'avions le ferme espoir que les pouvoirs publics se prononceront sur cet objet et prescriront les mesures nécessaires afin que l'abeille, agent principal de la fécondation des fleurs, ne succombe pas sous l'effet des traitements appliqués sur les plantes cultivées et les arbres fruitiers.

Réd.

Le cours d'insémination artificielle à Digne

du 24 au 28 août 1948

En attendant de pouvoir donner des renseignements plus complets sur le cours d'insémination artificielle qui eut lieu à Digne, nous empruntons à la *Revue d'apiculture française*, cet intéressant compte rendu.

Réd.

Cette importante session, magistralement organisée par M. le docteur vétérinaire Rousseau, directeur du laboratoire apicole de Digne, sous les auspices du comité d'organisation scientifique de l'apiculture et de l'U.N.A.F., s'est déroulée en plein succès. Quarante apiculteurs professionnels ou amateurs, hommes ou dames, accourus de toutes les régions de la France et même de Suisse et de Belgique avec le désir de s'instruire où de se perfectionner dans les sciences et les pratiques de l'élevage et de la sélection, ont assisté aux cours et aux démonstrations.

L'inauguration a eu lieu au collège de Digne en présence de M. le délégué du préfet, de M. le maire et de différentes personnalités du département des Basses-Alpes.

Une salle de classe et le laboratoire de physique et chimie avaient été mis à la disposition de M. Rousseau.

Les cours ont été précédés et suivis de démonstrations pratiques. M. Giraud, président d'honneur de l'U.N.A.F., qui avait bien voulu effectuer le déplacement de Nantes à Digne, pour présider cette session, a fait avec sa magnifique expérience, plusieurs démonstrations d'élevage de reines par picking en prélevant des larves sur les cadres d'une ruche d'observation du laboratoire ; M. Simintzis a fait, sous les yeux des apiculteurs, de nombreuses préparations au microscope qui leur ont permis de se familiariser avec l'anatomie des abeilles, principalement des organes génitaux. Cependant, M. Rousseau faisait passer successivement les apiculteurs aux appareils d'insémination importés d'Amérique afin que

chacun puisse au moins une fois opérer une fécondation artificielle grâce à des reines et des bourdons apportés par des apiculteurs dévoués.

Nous ne pensons pas qu'un tel effort d'enseignement apicole de génétique de l'abeille au bénéfice de praticiens n'ait jamais été réalisé nulle part. Le fait que les apiculteurs n'ont pas manqué une seule séance prouve tout l'intérêt qu'ils y trouvaient et nous ne saurions trop remercier M. le docteur Rousseau de cette magnifique organisation.

Il a été dit, et nous ne saurions trop le répéter, que c'est grâce à l'union des apiculteurs réalisée dans l'U.N.A.F. que de telles démonstrations pratiques et scientifiques sont possibles après celles auxquelles nous avons déjà assisté à propos des maladies des abeilles. Souhaitons que tous les apiculteurs comprennent ces efforts et qu'ils puissent se continuer dans toutes les voies utiles pour le plus grand bien de l'apiculture.

Le samedi 28 août, pour compléter cet enseignement, les apiculteurs ont pu visiter les très intéressantes cultures de lavande de la région de Riez et surtout de très belles organisations apicoles et une distillerie de lavande dont nos collègues Nevière de Valensolle, et Terrasson et Arnaud, de Riez, nous ont fait les honneurs avec leur bienveillance habituelle.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

Festa ticinese di apicoltura

Aimablement invités par la Societa Ticinese di Apicoltura, cinq délégués de la Fédération romande ont assisté avec plaisir, les 2 et 3 octobre écoulés, à la fête qui s'est déroulée à Bellinzona, dans le cadre de l'exposition cantonale d'agriculture.

A l'arrivée, les invités ont eu, dans le salon de première classe de la gare de Bellinzona, une cordiale réception où il leur a été offert un fameux « Mezzano », fort apprécié et qui n'a pas manqué d'apporter de la gaieté dans l'assemblée.

A 19 heures, les invités et les délégués tessinois se retrouvaient à la cantine de l'exposition pour assister à l'ouverture officielle de la fête. M. Sardi, président de la Societa Ticinese di Apicoltura, en des termes choisis, et dans la chatoyante langue italienne, souhaita une cordiale bienvenue à tous les invités et sociétaires. La parole fut ensuite donnée à MM. Lehmann, Morgenthaler, Meyer-Tzaut et à notre président, M. Gapany, qui s'est fait un devoir de remercier ses amis tessinois pour la gentillesse qu'ils ont mise à nous recevoir dans un aussi beau décor et aussi sincèrement. M. Gapany a assuré les apiculteurs du Tessin que nous garderons de notre séjour à Bellinzona un bon souvenir et a formulé les meilleurs vœux pour la prospérité de la Societa Ticinese di Apicoltura.

Après un dîner fort bien servi, où entraient les succulentes spécialités du pays, les salamis, les spaghettis et n'oublions pas les fameux crus Merlot, Mezzano, qui ont été justement appréciés par les plus fins palais, les apiculteurs assistèrent, dans la cantine même, à la « Granda Serata Ginnica » avec le concours des champions du monde Stalder, Frey, etc., qui ont enthousiasmé

siasmé l'auditoire par leurs magnifiques exhibitions. Le clou de la soirée a certainement été la joyeuse danse exécutée par un groupe de jeunes filles, représentant sur une scène harmonieusement décorée, la sortie de la ruche de la reine avec ses abeilles nourricières pour se produire en un art chorégraphique des plus gracieux sous la direction de Mlle Ludici, cette production impeccable a été bissée.

Le dimanche était réservé spécialement à la visite de l'exposition fort bien organisée ; les tands, tous plus instructifs les uns que les autres, ont fait constater que les Tessinois sont arrivés par leur travail, leur ténacité, à faire produire leur terre, parfois ingrate.

Pour l'apiculteur, le stand qui a attiré le plus son attention fut celui réservé à tout ce qui se rapporte à nos abeilles ; la présentation et l'agencement de cette exposition apicole étaient établis avec goût et richesse.

En effet, les apiculteurs ont examiné avec intérêt les différentes qualités de miel, les beaux rayons construits et operculés avec une régularité qui ont surpris bien des connaisseurs et que dire de ces majestueux cylindres de cire de 80 kg. environ, de ce magnifique rayon en cloche, etc., etc., si ce n'est que toutes nos félicitations vont à ces dévoués apiculteurs tessinois.

Dimanche à midi, nous nous sommes retrouvés à la cantine avec tous les délégués des sociétés d'apiculture du canton, qui avaient tenu, dans la matinée une séance administrative durant laquelle ils ont procédé à la nomination de notre dévoué président, M. le rév. abbé Gapany, membre d'honneur de la « Societa Ticinese di Apicoltura ».

Cette marque de sympathie a été accueillie avec plaisir par les délégués romands et au nom de ceux-ci et de la Société romande d'apiculture nous adressons à ces chers amis tessinois toute notre reconnaissance et nos vifs remerciements pour cette nomination qui ne manquera pas de resserrer nos liens d'amitié. Elle fait honneur à notre estimé président et à notre Société romande. M. P.

Fédération cantonale fribourgeoise d'apiculture

Dans le cadre des manifestations de la Foire aux provisions, la Fédération cantonale fribourgeoise d'apiculture a organisé, jeudi 7 octobre, sa réunion annuelle. La grande salle des « Merciers » se révéla trop petite pour contenir les nombreux délégués : dames et hommes accourus de toutes les contrées du canton. C'est que, il faut le dire, le comité cantonal avait préparé « un menu » de choix pour cette journée apicole : conférence par M. J. de Beaumont, professeur à l'Université de Lausanne, proclamation des lauréats du concours cantonal des ruchers, distribution des médailles et diplômes et visite de la Foire aux provisions. Il n'en fallait pas plus pour attirer l'élite apicole du pays de Fribourg.

A 14 h. 30, le sympathique et souriant président cantonal, M. Dietrich, ouvrit la séance en saluant les hôtes d'honneur : MM. G. Ducotterd, nouveau président de l'« Abeille », chef de service au département de l'Agriculture, l'abbé Gapany, président de la Romande, J. de Beaumont, professeur à l'Université de Lausanne, Thiébaud, un ami neuchâtelois, membre du comité de la Romande et félicita les apiculteurs, surtout les dames, d'être accourus si nombreux. Il donna immédiatement la parole à M. J. de Beaumont pour sa conférence : « Le langage des abeilles ».

En un parlé clair et d'une grande simplicité, l'éminent conférencier fit part des expériences et découvertes faites par un savant allemand, M. le Dr von Fisch. Existe-t-il un moyen, un système de signalisation pour les abeilles de communiquer entre elles ? Elles n'ont pas l'intelligence, ne peuvent pas parler comme nous ; on prétend même qu'elles sont sourdes. Grâce aux expériences de M. von Fisch, le voile de ce mystère est soulevé et certaines données exactes et précises sont maintenant acquises.

Au moyen d'une ruche fixe et de mangeoires placées à des distances différentes, l'expérimentateur a remarqué qu'une abeille qui avait découvert un

nectar dansait sur le cadre et semblait dire aux autres abeilles : « J'ai trouvé quelque chose, cherchez autour de la ruche ! » — Chercher quoi ? — L'odeur que j'ai ramenée dans la ruche ! » Selon la distance où se trouve le nectar, deux danses ont été nettement déterminées par von Fisch : 1. jusqu'à 100 mètres, la danse circulaire ; 2. jusqu'à 300 mètres, la danse diamétrale avec balancements plus ou moins rapides de l'abdomen. Le balancement de l'abdomen n'a pas toujours la même cadence ; ainsi, il est de 10 fois en 15 secondes pour une distance de 100 mètres et 2 fois en 15 secondes pour 300 m. La direction à suivre est indiquée par l'emplacement du diamètre. L'angle de ce dernier se modifie selon la position du soleil. Pendant plus d'une heure, qui parut bien brève, tellement la conférence était attrayante et bien présentée, M. de Beaumont captiva l'attention de l'auditoire en traitant d'une manière claire et simple un sujet assez difficilement assimilable. Les nombreux applaudissements dirent au distingué conférencier combien il avait su plaire et instruire. Avec le président, nous lui disons : à la prochaine fois !

Non sans quelque impatience, l'assemblée attendait la proclamation des résultats du concours cantonal des ruchers. Le jury avait été composé comme suit : président, M. Jules Monney, à Autavaux ; membres : MM. Arthur Loup, à la Tour-de-Trême et Joseph Bæchler, à Belfaux.

M. Monney, président, dit les mérites, les qualités et aussi les fautes, heureusement minimes des concurrents. Ses judicieux conseils seront certainement très profitables aux apiculteurs, spécialement à ceux du district de la Broye qui affronteront le concours en 1949. Seuls, en 1948, les apiculteurs ayant des ruches dans le district de la Sarine avaient pu concourir. Les résultats furent les suivants :

A. Hors concours, sans classement ; vétérans avec médaille de vermeil et diplôme :

Bongard Pierre, Ependes ; abbé Picard E., rv. curé, Vuisternens-en-Ogoz ; Quiot Jean, Belfaux ; Yerly Raymond, Treyvaux.

B. Médaille de vermeil et diplôme :

Ex-æquo, 126 p. sur 130 : Nyffeler Charles, Rosé, et Ridoux Fortuné, Lentigny ; ex-æquo, 125 p. : Macherel Henri, Fribourg et Sciboz Pierre, Treyvaux.

C. Médaille d'argent et diplôme :

121 p., Spicher Roger, Vuisternenz-en-Ogoz ; 120 p., Kühni Jean, Corjolens ; 115 p., Monney Louis, Corpataux.

D. Médaille de bronze et diplôme :

113 p., Mauroux Pierre, Autigny.

Tous ces lauréats, très applaudis, reçurent leur récompense des mains de M. Dietrich, président, qui eut pour chacun un mot de félicitation, de remerciement et d'encouragement.

On entendit ensuite M. l'abbé Gapany, président de la Société romande d'apiculture, apporter le salut du comité central et remercier M. Dietrich et sa famille pour tout le dévouement consacré à l'organisation du stand apicolé de la Foire aux provisions. M. Thiébaud parla au nom des hôtes étrangers du canton de Fribourg et félicita la Fédération cantonale pour son activité. M. l'abbé Picard, un apiculteur émérite, qui a pratiqué l'apiculture sous bien des cieux, apporta la note gaie et au nom des participants au concours, remercia le comité cantonal pour son dévouement.

C'est dans une ambiance de grande joie que tous les délégués se rendirent à la Foire aux provisions, dont l'entrée était gracieusement offerte par l'Union des paysans fribourgeois. Un coup d'œil au stand apicole, desservi par Mlles Dietrich, un rapide passage à travers les autres stands et, en hâte, on se rend à la « Taverne ». Là, le chroniqueur s'arrête, car, il aurait trop de choses à raconter et il ne veut pas commettre d'indiscrétion.

F. Ridoux.

† Louis DÉVAUD

Président de l'Abeille fribourgeoise.

Une caractéristique et combien sympathique figure d'apiculteur fribourgeois n'est plus. M. Louis Dévaud, président de l'Abeille fribourgeoise, nous a quittés le 1er septembre pour un monde meilleur. Secrétaire au département de l'Agriculture du canton de Fribourg, M. Dévaud avait constamment le souci du bien-être des apiculteurs.

Président de l'Abeille fribourgeoise depuis 1923 et membre du comité de la Fédération cantonale d'apiculture depuis 1924, notre cher Louis était un apiculteur émérite, aimant le progrès, puisqu'il venait de rénover dernièrement son rucher; il était un ardent défenseur de la cause apicole; il a rendu dans le canton des services insoupçonnés à l'apiculture. Ses multiples interventions étaient toujours couronnées de succès. Il assistait à toutes nos conférences; il était d'une bonté, d'une camaraderie, d'une serviabilité dignes d'éloges et il se dépensait sans compter pour la cause apicole. Le peu de loisirs que lui laissaient ses très diverses et absorbantes activités, il l'employait, en compagnie d'amis, à rendre visite à ses avettes. Aussi, en reconnaissance des éminents services rendus, c'est par acclamation qu'il fut nommé président d'honneur de l'Abeille fribourgeoise, lors de la dernière assemblée générale.

Hélas! ce cher ami n'est plus; mais tous ceux qui l'ont connu garderont de cet homme de bien un pieux et impérissable souvenir. A sa famille éplorée, l'Abeille fribourgeoise, reconnaissante, présente ses condoléances et l'expression de sa plus vive sympathie.



Un de ses nombreux amis.

Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture

Dernier délai pour le paiement de l'assurance noséma, le 15 décembre 1948. La prime est de 20 ct. par colonie, mais au minimum 50 ct. par membre. Les présidents des sections sont priés de le rappeler aux membres. *Le caissier.*

Société genevoise d'apiculture

La réunion amicale du lundi 8 novembre, à 20 h. 30 précises, aura encore lieu à la salle du 1er étage du café Knoch-Déjussel, angle rue de Cornavin-Place des Vingt-deux-Cantons, les réparations à notre ancien local n'étant pas terminées.

Sujet: *Traitements antiparasitaires et répulsifs pour la protection des abeilles.*

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Avis aux membres de la section. — Il est recommandé à nos membres, pour éviter des frais de port, et remb... ainsi que pour faciliter la tâche du caissier, de bien vouloir effectuer le paiement de leurs cotisations pour 1949, soit fr. 9.20, membres honoraires fr. 7.20, au moyen du compte de chèques postaux No IV 2479, jusqu'au 30 octobre. Passé cette date, les remboursements seront mis à la poste; chacun est prié de leur réserver bon accueil.

Le comité.

Société d'apiculture de Lausanne

Communiqué. — 1. Le caissier prie les membres de verser au compte de chèques postaux de la Société d'apiculture de Lausanne No II 6724, la cotisation pour 1949, par fr. 9.—, jusqu'au 10 novembre. Dès cette date, les cotisations impayées seront prises en remboursement par fr. 9.50. *Le caissier.*

2. La séance amicale de novembre aura lieu le samedi 6 novembre, à 20 h. 15, à la Cloche entrée rue Pichard 20.

Sujets : *Ruches pépinières.* — *Hivernage.* — *Déplacement des colonies.*

Le caissier percevra les cotisations pour 1949.

Le comité.

Section des Alpes

Convocation. — L'assemblée générale et statutaire d'automne aura lieu à Territet, le dimanche 14 novembre 1948, à 14 heures, au restaurant Mounoud, grande salle à gauche du café.

Ordre du jour : 1. Admissions de nouveaux membres ; 2. Procès-verbal ; 3. Elections statutaires ; 4. Reddition des comptes ; 5. Cotisation pour 1949 ; 6. Communications diverses et propositions individuelles ; 7. Questions des jeunes et des débutants ; 8. Conférence sur *Le langage des abeilles*, par M. J. de Beaumont, professeur à l'Université de Lausanne.

Prière de se souvenir des « apports sur le bureau » et de les annoncer à l'avance au président. Le rapport sur la présentation de M. Michel sera donné à l'assemblée.

Le comité ne peut que recommander cette rencontre à tous ses membres. L'orateur est de choix, et son exposé scientifique, à portée de quiconque, sera pour chacun un enrichissement. Il vaut la peine de réserver ce dimanche à sa section ; merci d'avance.

Du 20 octobre 1948.

A. Porchet, secrétaire.

Section de Grandson et Pied du Jura

Les membres sont priés de bien vouloir verser leur cotisation pour 1949 (fr. 9.50), au compte de chèques II 7530. Dès le 10 novembre, les cotisations impayées seront perçues par remboursement postal, frais en plus. *Le comité.*

Section d'Erguel-Prévôté

Il est recommandé à nos membres, pour leur éviter des frais de port et remboursement, ainsi que pour faciliter la tâche du caissier, de bien vouloir effectuer le paiement de leur cotisation pour 1949, au moyen du compte de chèques postaux No IVa 3093, dont ils ont reçu un bulletin de versement, jusqu'au 15 novembre. Passé cette date, les remboursements seront mis à la poste et chacun est prié de leur réserver bon accueil. *Le comité.*

LIBRAIRIE APICOLE - Caillas : L'apiculture à grand rendement par les méthodes modernes. — *Perret-Maisonneuve :* L'apiculture intensive et l'élevage des reines. — *Alphandéry :* Un rucher naît. — *Dugat :* La ruche gratte-ciel. — *Bertrand :* La conduite du rucher. — *Angelloz-Nicoud :* Les maladies des abeilles. — *Granger :* Les maladies des abeilles. — *Delpéré :* L'élevage des reines. — *Durand :* L'introduction des reines. — *de Layens :* Cours complet d'apiculture. — *Mæterlinck :* La vie des abeilles. — En vente chez *Alexandre RITHNER, Monthey.*

CIRE GAUFRÉE (1^{re} qualité)
garantie 100% d'abeilles. — Fabr. par gaulrier,
à grandes cellules et cellules normales
Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640,
700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour
hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces.
Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons.
Prospectus sur demande.

J. HÄNI, SENNIS GÄHWIL (ST-GALL)

A VENDRE

ruche D.-B.

à parois doubles, en parfaite santé, et une ruchette.

M. Louis Delfino, 16, Rue Butini, Genève.